

Belgium-Namur: Installation of airport signalling equipment

OJ S 197/2014 14/10/2014

Contract notice – utilities

Works

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SA Société wallonne des aéroports

Postal address: Avenue des Dessus de Lives 8

Town: Namur (Loyers)

Postal code: 5101

Country: Belgium

Contact person: Sowaer

E-mail: info@sowaer.be

Telephone: +32 81328950

Fax: +32 81313504

Internet address(es):Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=405479**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Airport-related activities

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities**Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

Appel à candidatures : Aéroport de Liège - travaux de rénovation et d'upgrade du balisage de la piste 05R.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Aéroport de Liège-Bierset.

NUTS code BE332 Arr. Liège

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5.**

Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet (cette liste ne donne qu'un aperçu global des travaux à exécuter et n'est nullement limitative) :1. de réaliser un « upgrade » des installations de balisage de la piste 05R de l'Aéroport de Liège-Bierset afin d'assurer une conversion de celle-ci en catégorie II et III suivant les prescriptions du § 5.3.4. (dispositifs lumineux d'approche) et du § 5.3.13. (feux de zone de toucher des roues) de l'annexe 14;2. de réaliser, dans la même zone des travaux, la rénovation d'une partie des installations de balisage de la piste 23L-05R comprenant :a. la rénovation totale ou partielle de circuits primaires d'alimentation de feux ;b. les prestations nécessaires pour équiper la piste 23L-05R, dans la zone des travaux considérée, d'une nouvelle infrastructure dédiée au balisage aéroportuaire constituée notamment de nouvelles chambres pour transformateurs et de nouveaux tubes à câbles.3. d'équiper la piste 05R d'un nouvel axe lumineux de retournement sur la raquette implantée à hauteur de l'approche de la piste 05R.4. de créer une nouvelle sous-station de balisage au sud des pistes l'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que les travaux sont à mettre en œuvre sur un site aéroportuaire en exploitation.Ces travaux seront planifiés et exécutés en tenant compte de la présence, à proximité des travaux, d'aires de stationnement en exploitation ainsi que de voiries attenantes très fréquentées par les véhicules de manutention et les aéronefs. La planification détaillée devra être approuvée préalablement aux travaux par la direction des travaux et l'autorité aéroportuaire. L'attention du soumissionnaire est attirée sur la nécessité que les travaux de connectique primaire et secondaire ainsi que les travaux de câblage associés au balisage lumineux sont indissociables et devront être réalisés par un seul et même entrepreneur.

II.1.6. CPV code(s)

45316220 Installation of airport signalling equipment, 45316213 Installation of traffic guidance equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Définies dans le cahier spécial des charges.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 515 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Un cautionnement est exigé. Son montant est fixé à 5 % du montant de la commande et arrondi à la dizaine d'euro supérieur.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement : société momentanée.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: En application de l'article 66§4, par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 66 §§ 1 et 2 de l'arrêté royal du 16 juillet 2012 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications. L'attestation (modèle 276C2 pour les soumissionnaires belges ou équivalente pour les étrangers) doit être de moins de trois mois à compter de la date de dépôt de la candidature ou de l'offre. Le candidat ou le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre État membre de l'union européenne et qui n'est pas visé au §1er, joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard à la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas, il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi. Le soumissionnaire peut cependant joindre à son offre les preuves visées ci-dessus. En cas de société momentanée, la vérification s'effectuera pour tous les associés. Les candidats d'un autre pays doivent transmettre des documents équivalents qui sont rédigés ou traduits en français. Les documents officiels ne pouvant être fournis en français seront accompagnés d'une traduction par un traducteur juré. En cas de contestation, la traduction prime à l'égard du pouvoir adjudicateur. En dérogation, le candidat ou le soumissionnaire doit reproduire les renseignements ou les documents exigés même s'il les a déjà fournis au cours d'une autre procédure organisée par le même pouvoir adjudicateur même s'il identifie cette procédure dans sa demande de participation ou dans son offre et que les renseignements et documents mentionnés répondent aux exigences reçues. Le soumissionnaire peut cependant joindre à son offre les preuves visées par cet article. En cas de société momentanée, la vérification s'effectuera pour tous les associés. Les candidats d'un autre pays doivent transmettre des documents équivalents qui sont rédigés ou traduits en français. Les documents officiels ne pouvant être fournis en français seront accompagnés d'une traduction par un traducteur juré. En cas de contestation, la traduction prime à l'égard du pouvoir adjudicateur. En dérogation au présent article, le candidat ou le soumissionnaire doit reproduire les renseignements ou les documents exigés même s'il les a déjà fournis au cours d'une autre procédure organisée par le même pouvoir adjudicateur même s'il identifie cette procédure dans sa demande de participation ou dans son offre et que les renseignements et documents mentionnés répondent aux exigences reçues. Conformément à la loi organisant l'agrément des entrepreneurs des travaux, le soumissionnaire fournit la preuve qu'il est en possession des

agréations valables pour les travaux correspondants aux catégories et classes suivantes :-
Première imposition :* Catégorie : C* Classe : 7 ou toute autre classe équivalente au montant de l'offre de base remise par le soumissionnaire.- Deuxième imposition :* Catégorie : P2* Classe : 5 ou toute autre classe équivalente au montant de l'offre de base remise par le soumissionnaire.- Troisième imposition :* Catégorie : D* Classe : 2 ou toute autre classe équivalente au montant de l'offre de base remise par le soumissionnaire.S'il est étranger, il doit apporter la preuve qu'il satisfait aux mêmes conditions que celles de ces agréments. Pour que le pouvoir adjudicateur accepte une agrément émanant d'un sous-traitant, le soumissionnaire doit s'engager à faire réaliser la partie du marché sous-traitée conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges et notamment à l'article 12 - sous-traitance.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Joindre une déclaration d'un réviseur d'entreprise ou d'un expert-comptable certifiant la bonne santé financière de l'entreprise ou de chaque membre de la société momentanée.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: Pour vérifier la capacité technique, le soumissionnaire joindra à son dossier de candidature les documents suivants :

- 1) 2 références avec attestations de bonne exécution liées à ces références et ce, pour des travaux de génie civil et exécutés au cours des dix dernières années dont le montant est de minimum égal à 1 000 000 EUR HT.
- 2) 2 références avec attestations de bonne exécution liées à ces références et ce, pour des travaux électriques en Haute Tension ET Basse Tension exécutés au cours des dix dernières années dont le montant est de minimum égal à 200 000 EUR HT.
- 3) 1 référence avec attestation de bonne exécution liée à cette référence et ce, pour des travaux de génie civil ou électrique et exécutés sur des domaines aéroportuaires en zone à accès restrictif et sécurisé (appelée "air-side") ou similaire, au cours des dix dernières années dont le montant est au minimum égal à 200 000 EUR HT.

Le pouvoir adjudicateur pourra considérer comme similaire uniquement les missions ayant été menées dans une enceinte restrictive de type centrale nucléaire ou OTAN ou centre pénitencier, ou autre pour autant que le niveau de sécurité/sûreté soit comparable au même niveau de sécurité/sûreté d'un aéroport.4) 1 référence avec attestation de bonne exécution liée à cette référence et ce, pour des travaux de balisage aéronautique lumineux sur des aires de manœuvre (piste et/ou voie de circulation) d'un aéroport et exécutés en zone à accès restrictif (appelée "air-side") au cours des dix dernières années dont le montant est de minimum égal à 100 000 EUR HT.Ou si le soumissionnaire n'est pas en possession de cette référence, il est présumé disposer de la référence visée au point 4 à condition de répondre aux exigences suivantes :Le soumissionnaire doit compléter et signer les formulaires suivants :
- Le formulaire d'engagement de formation du personnel aux techniques de balisage, joint en annexe 1C du cahier spécial des charges;- Le formulaire d'engagement de collaboration avec un expert en balisage, joint en annexe 1D du cahier spécial des charges et stipulant l'engagement de collaboration (signé par les 2 parties) pour le présent marché du soumissionnaire, et en cas d'attribution du présent marché, avec un expert ayant une expérience probante (étude et exécution) en balisage aéroportuaire lumineux sur des aires de manœuvre (piste et/ou voie de circulation) d'un aéroport.Afin de pouvoir permettre au pouvoir adjudicateur de juger la qualité d'expert de la personne désignée, le soumissionnaire complète son offre par des références probantes de l'expert désigné en matière de balisage aéroportuaire lumineux exécutés sur domaine aéroportuaire au cours des dix dernières

années. Ces références doivent permettre d'identifier la responsabilité et le rôle précis de l'expert désigné dans le cadre du marché référencé. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'écarter un engagement de collaboration avec un expert en balisage aéroportuaire lumineux si la part de marché et/ou la responsabilité qui lui seront confiées et/ou ses références ainsi que le caractère probant de son expérience ne sont pas jugées suffisantes. Pour que le pouvoir adjudicateur accepte une référence proposée émanant d'un sous-traitant, le candidat est dans l'obligation de communiquer de manière détaillée les coordonnées complètes du sous-traitant et doit s'engager à faire réaliser la partie du marché sous-traitée conformément aux clauses et conditions du cahier spécial des charges et notamment à l'article 12 - Sous-traitance. Les références avec attestations de bonne exécution doivent indiquer le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et préciseront s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Le cas échéant, ces certificats seront transmis directement au pouvoir adjudicateur par l'autorité compétente.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

SOWAER/TR/LG/293/2014bis

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

19.11.2014 - 17:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance de Namur

Postal address: place du Palais de Justice

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Maximum 15 jours calendrier si procédure en suspension.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: SA Société wallonne des Aéroports

Postal address: Avenue des Dessus de Lives 8

Town: Namur (Loyers)

Postal code: 5101

Country: Belgium

E-mail: jsa@sowaer.be

Telephone: +32 81328961

Fax: +32 81313504

VI.5. Date of dispatch of this notice

9.10.2014